

Berne, le 16 juillet 2019

L'élaboration de l'ordonnance sur la formation (OrFo) et le plan de formation (PlanFor) a bien avancé

Le groupe de travail Révision totale de l'AFPO a finalisé à la fin juin 2019 les objectifs évaluateurs du plan de formation. Cette ébauche fait actuellement l'objet d'un examen préliminaire auprès du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). La révision totale de la formation professionnelle initiale est en bonne voie par rapport au schéma directeur.

Une révision totale de la formation professionnelle initiale est un processus en boucle. Le groupe de travail Révision totale a réexaminé à plusieurs reprises la structure des compétences opérationnelles au cours des dernières semaines, notamment sur la base des retours du SEFRI. Actuellement, la nouvelle formation professionnelle initiale d'opticien-ne CFC prévoit non plus trois mais quatre domaines de compétences opérationnelles : un domaine Conseil et Vente, un domaine Traitement et Entretien de produits d'optique, un domaine Administration et Marketing ainsi qu'un domaine Entretien, Maintenance et Gestion des installations, des instruments et des marchandises.

L'important travail des membres du groupe de travail Révision totale a permis de formuler les objectifs évaluateurs du plan de formation, en étroite collaboration avec l'accompagnateur pédagogique, le Dr Gregor Thurnherr. Afin d'assurer la coordination avec les directives du SEFRI concernant la structure, le choix des mots et la profondeur de la formulation, l'ébauche de plan de formation fait actuellement l'objet d'un examen préliminaire par le SEFRI. Son feedback sera traité lors du prochain atelier du groupe de travail Révision totale en août 2019. La grille de cours pour l'école professionnelle et la structure des cours interentreprises (CIE) seront alors définies sur la base de ce feedback.

Tant l'ordonnance sur la formation (OrFo) que le plan de formation (PlanFor) devront être disponibles en deux langues (allemand/français) d'ici l'automne 2019. Et pour cause: la révision totale de la formation professionnelle initiale d'opticien-ne CFC sera présentée le 20 novembre 2019 à la Commission pour le développement professionnel de la CSFP. C'est à ce moment-là que l'on recueillera le feedback des cantons (en particulier en ce qui concerne les écoles professionnelles, les CIE et les procédures de qualifications (PQ)), lequel devra ensuite être intégré aux documents par le groupe de travail Révision totale. Au terme de cette étape, l'ordonnance sur la formation et le plan de formation seront prêts pour la consultation interne de la branche (voir encadré).

Pour plus d'informations et de renseignements : Jürg Depierraz, chef de projet Révision totale de la formation professionnelle initiale d'opticien-ne CFC, Berne, juerg.depierraz@aovs-fso.ch.

Consultation interne de la branche

Une consultation interne de la branche sera lancée en décembre 2019 et durera environ deux mois. L'AFPO enverra ensuite l'ordonnance sur la formation et le plan de formation de la branche pour consultation. Les documents correspondants pourront être téléchargés en temps voulu sur le site Internet de l'AFPO.

Les étapes du projet

10.9.2019: Définition de toutes les clés du plan de formation
20.11.2019: Présentation du concept à la CSFP
Jan.-fév. 2020: Consultation interne de la branche
1.8.2020: Dépôt du dossier au SEFRI
Jan.-mars 2021: Consultation nationale
1.1.2022: Entrée en vigueur OrFo et PlanFor
Août 2022: Début de la nouvelle formation